



# RAPPORT ANNUEL 2017



Commission de  
services régionaux

Péninsule acadienne



# Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

MANDAT

MISSION, VISION ET VALEURS

PROFIL DE LA RÉGION

GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

- Le conseil d'administration

- Noms des collectivités bénéficiant des services de la CSRPA

- Structure organisationnelle

- Renseignements sur les réunions du Conseil d'administration

- Organigramme de la structure organisationnelle administrative

PRESTATION DES SERVICES

- Services d'aménagement local

- Services de gestion des déchets solides

RÉALISATIONS ET DÉFIS

INFORMATION FINANCIÈRE

- Aperçu des sources de financement de la CSRPA

- Indemnités quotidiennes versées et dépenses remboursées aux membres du Conseil d'administration

- Redevances reçues au titre de déversement des matières usées solides

- Droits perçus pour les permis de construction et remis aux collectivités membres

REGARD VERS L'AVENIR

ANNEXE

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2017

# Message du président



La Commission de services régionaux Péninsule acadienne en est déjà à sa cinquième année d'opération. En tant que président, je suis fier de constater de l'évolution de cet organisme qui encourage la collaboration entre communautés et l'amélioration dans la prestation de service. Je suis persuadé que nous disposons dorénavant d'une base solide nous permettant d'entamer de nouveaux défis. Les changements substantiels apportés aux services d'urbanisme et à la gestion des déchets solides au cours des dernières années engendrent certainement des gains en termes d'efficacité et de qualité de service. L'amélioration continue de nos systèmes doit demeurer le point de mire et doit servir de principe de base dans la planification de toutes activités de la CSRPA.

Malgré ces réussites, de gros défis nous attendent dans les mois et les années à venir. Les dossiers de l'Aéroport de la Péninsule, l'optimisation des services d'incendie ainsi que la planification des infrastructures de loisir et de sport demanderont certainement beaucoup de travail et d'ouverture de la part des membres. Le résultat de ces discussions permettra sûrement de mieux outiller les communautés de la Péninsule acadienne pour affronter les défis de l'avenir.

En terminant, je désire remercier les maires et les représentants des DSL pour votre dévouement à l'amélioration de notre région. Je tiens également à souligner le travail de tous les employés de la CSRPA, qui, sous la direction de la directrice générale, font un travail extraordinaire. Leur travail professionnel est indispensable au bon fonctionnement de notre organisme.

Georges R. Savoie  
Président

# Message de la Dg



C'est avec grand plaisir et fierté que je vous présente le Rapport annuel 2017 de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne qui résume le travail accompli par notre organisme au cours de la dernière année. Les services d'urbanisme et de gestion de déchets solides ont encore une fois démontré leur efficacité et leur efficacité. Ces réussites se font sentir principalement dans les différents résultats positifs obtenus et qui sont d'ailleurs présentés à l'intérieur de ce rapport.

Des changements ont également été apportés à la prestation de service de la CSRPA avec l'ajout des services de tourisme et d'aéroport. Ce ne guère sans rencontrer d'embûches que ses modifications ont été entreprises, mais je suis confiante que celles-ci assureront à long terme le développement de ces secteurs.

Des défis de taille attendent les membres de la CSRPA suite à la remise des recommandations contenues dans les études sur la planification des infrastructures sportives et de loisirs et sur l'optimisation des services d'incendie. Et c'est sans oublier les projets d'envergure comme l'agrandissement du centre de triage des matières recyclables afin d'accueillir le matériel des autres CSR du Nord ainsi que l'amélioration de la piste de l'aéroport de la Péninsule. Avec la collaboration de tous les acteurs impliqués, je suis convaincu que ces projets aboutiront sur une note positive.

En conclusion, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de la CSRPA pour votre implication, votre dévouement ainsi que pour la confiance que vous me témoignez. Je désire également souligner le travail exceptionnel des employés qui quotidiennement participe à la réalisation de notre mission.

Mélanie Thibodeau  
Directrice générale

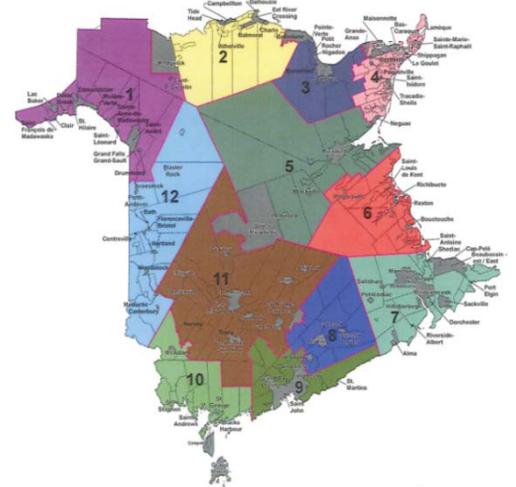
# Mandat

Les commissions de services régionaux ont été établies pour faciliter la collaboration nécessaire entre les communautés afin d'assurer que les municipalités et les DSL sont davantage en mesure de répondre aux besoins des résidents en matière de services et de bénéficier des efforts collectifs visant à bâtir et à maintenir des régions plus fortes.

Les douze commissions de services régionaux au Nouveau-Brunswick découlent des mesures prises par le gouvernement provincial et ont pour mandat d'assurer ou de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales pour créer un nouveau système de gouvernance locale. Un des cinq objectifs décrit dans un plan d'action dévoilé en décembre 2011 afin d'appuyer ce nouveau système, consistait à accroître la collaboration, la communication et la planification entre les communautés.

Ces nouvelles commissions ont été créées officiellement en janvier 2013.

Commissions de services régionaux



## LES SERVICES OBLIGATOIRES



Planification régionale



Planification locale dans les districts de services locaux



Gestion des déchets solides



Collaboration pour les services de police régionaux



Planification des mesures d'urgence régionales



Planification et partage des coûts des infrastructures sportives, récréatives et culturelles

# MISSION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne a comme mission de faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions à portée régionale et infrarégionale en vue de favoriser l'efficiance et la qualité de ceux-ci.

# VALEURS

## RESPECT

Valeur préconisant la dignité dans les rapports entre les élus, les employés et les citoyens, qui se manifestent par l'écoute, la recherche du consensus et par l'intérêt commun sur le bien individuel

## TRANSPARENCE

Dans une optique de transparence et de prise de décision éclairée, nous communiquons une information de qualité, complète, facilement accessible et compréhensible. Nous assurons également une rétroaction aux personnes concernées quant aux décisions prises.

## SATISFACTION DES CITOYENS

Les élus, aussi bien que les employés, se font un point d'honneur d'être à l'écoute, de satisfaire, dans les limites du raisonnable et du respect de la mission de la CSRPA, aux exigences des citoyens et des contribuables, envers qui ils sont imputables.

# VISION

Que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit reconnue par la qualité de son service aux citoyens de la Péninsule acadienne, en plus de devenir un partenaire incontournable dans l'élaboration des projets à portée régionale.

# VALEURS

## PROFESSIONNALISME

Notre personnel démontre un grand souci de la qualité du service en respectant les normes professionnelles en plus de maîtriser les compétences indispensables pour mener à bien son travail

## TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les employés et les membres s'impliquent activement dans la réussite de la mission de la CSRPA. On reconnaît l'esprit d'équipe lorsqu'il y a entraide, collaboration et solidarité entre l'équipe de travail et les différents partenaires. Le partage d'information est constant et chaque personne participe activement aux discussions et s'implique à la poursuite d'objectifs communs.

## INTÉGRITÉ

Les actions et les décisions prises par notre organisation sont guidées par l'honnêteté, la justice et l'équité.

# Profil de la région

## En 2017, la Péninsule acadienne est toujours la quatrième région en importance de la province au plan démographique et la cinquième sur le plan de l'évaluation foncière

Selon le dernier recensement du Canada de 2016, la Péninsule acadienne occupe toujours le quatrième rang en importance de la province au plan démographique avec près de 48 098 habitants soit 6 % des effectifs provinciaux. Le territoire de la CSRPA s'étend sur 2 150 km<sup>2</sup> et occupe 3 % de la superficie provinciale.

La Péninsule acadienne demeure un territoire rural avec 53 % de sa population demeurant dans une communauté de 2 000 personnes ou moins. Fait également intéressant à noter est que près d'un tiers de la population vit dans des régions non incorporées (DSL). Ce pourcentage est sensiblement le même que celui enregistré au niveau de la province du N.-B. (32 %).

### ASSIETTE FISCALE

L'assiette fiscale pour l'ensemble du territoire de la CSRPA pour l'année 2017 était de 2, 8 milliards de dollars représentant une augmentation de 2,9 %. Cette

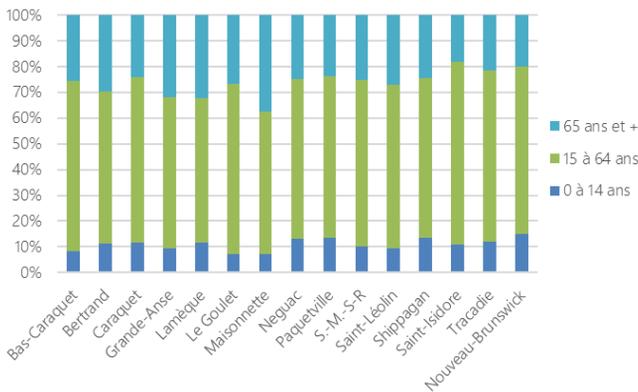
augmentation est moins significative que celle que la région avait connue en 2016 (6 %).

### POPULATION

Entre 2011 et 2016, le territoire de la Péninsule acadienne a connu une légère baisse de sa population de l'ordre de 1,35 %. À noter que cette baisse est beaucoup moins critique que celle enregistrée entre 2006 et 2011 (4,2%) et celle entre 2001 et 2006 (5,5 %).

Semblable à la tendance enregistrée sur l'ensemble de la province du N.-B., la Péninsule acadienne démontre des signes de vieillissement de sa population. Les jeunes de moins de 15 ans vivant dans les communautés incorporées composent en moyenne 10,62 % de la population, comparativement aux moyennes provinciales et fédérales qui se chiffrent respectivement à 14,79 % et 16,61 %.

### Répartition des groupes d'âge selon les municipalités de la PA



La population dite active se situe quant à elle en bas de la moyenne provinciale (65,30%) soit à 62,79 %. Afin de contrer les effets négatifs de la baisse de la population active, certaines régions peuvent compter sur l'immigration comme effet compensatoire sur le recul de la population. Toutefois, dans la Péninsule acadienne, les résidents issus de l'immigration représentent moins de 1 % de la population, ce pourcentage est bien en dessous de la moyenne provinciale (5 %) qui est déjà considérée comme étant très faible.

### REVENUS

Toujours selon les données de Statistique Canada, la moyenne des revenus d'un ménage vivant dans la Péninsule acadienne est de 68 688 \$ pour 2018 comparativement à la moyenne provinciale qui se chiffre à 75 516 \$. Les familles de la Péninsule acadienne gagneraient un revenu équivalant à 10 % de moins que la moyenne des revenus des familles à l'échelle provinciale.

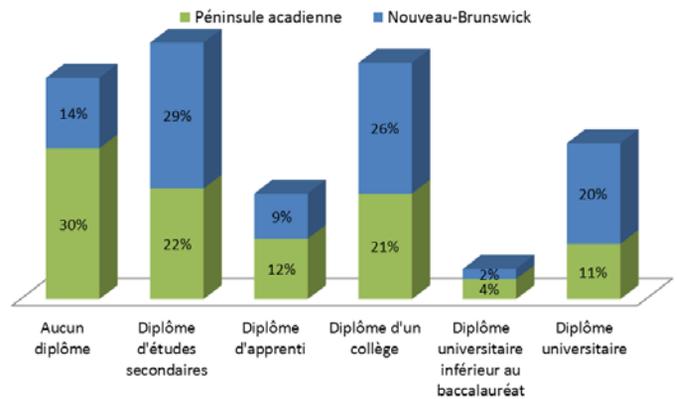
### ÉDUCATION

Le niveau d'éducation des résidents de la Péninsule acadienne demeure en dessous de la moyenne provinciale. Le pourcentage de la population active de la région qui ne possède pas de diplôme d'études secondaires se situe à 30 % alors que cette moyenne se situe à 14 % au Nouveau-Brunswick. La tendance à la baisse de cette moyenne est beaucoup plus marquée au niveau provincial que dans la Péninsule acadienne.

Au niveau des études postsecondaires, 48 % de la population active de la Péninsule acadienne détient un diplôme, un certificat ou un autre niveau supérieur d'éducation comparativement à 58 % pour la moyenne provinciale. Malgré une légère diminution de 3 points depuis le dernier recensement, la Péninsule acadienne compte un plus haut pourcentage de diplômés d'une école de métiers avec 12 % de la population de la région

détenant un certificat, comparativement à 9 % de la population provinciale.

### Niveau d'éducation



### LANGUE

Selon les dernières données de Statistique Canada, 96 % de la population de la Péninsule acadienne ont comme langue maternelle la langue française. Fait intéressant à noter également est que 56 % de la population de la région ne connaisse que la langue française alors que 43 % peuvent s'exprimer dans les deux langues officielles. La moyenne provinciale est de 8,6 % et de 34 % respectivement.

Une très grande majorité des ménages de la Péninsule acadienne, soit 95 % utilise le français comme langue parlée à la maison.

### Connaissance des langues officielles



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, c'est sans très grande surprise que la Péninsule acadienne demeure axée sur l'exploitation et la transformation des ressources. Le secteur de l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse constitue 10 % de la main-d'œuvre de la Péninsule acadienne, le secteur de la construction, 10 %, le secteur manufacturier, 16 %, le commerce aux détails, 11 %, le secteur de la santé, 12 % et le secteur de l'éducation, 6 %.

# Gouvernance et administration

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne est dirigée par un conseil d'administration de 19 membres représentés à la table de travail par 14 maires et 5 représentants généraux des districts de services locaux. Les noms qui figurent dans la liste ci-dessous représentent le conseil d'administration au cours de l'année 2017.

Nom	Poste	Localité représentée
Baldwin, Viviane	Administrateur	Maisonnette
Boucher, Jacques	Administrateur/vice-président	DSL
Boudreau, Réginald	Administrateur	Grande-Anse
Chayer, Mathieu	Administrateur	Saint-Léolin
Doiron, Agnès	Administrateur	Bas-Caraquet
Godin, Conrad	Administrateur	Ste-Marie-St-Raphaël
Godin, Yvon	Administrateur	Bertrand
Haché, Jules	Administrateur	Lamèque
Haché, Kevin J.	Administrateur	Caraquet
Lebouthillier, Pius	Administrateur	DSL
Losier, Denis	Administrateur	Tracadie
Mallet, Paul-Aimé	Administrateur	Le Goulet
Robichaud, Anita S.	Administrateur	Shippagan
Robichaud, Luc	Administrateur	Paquetville
Ross, Alyre	Administrateur	DSL
Roussel, Oscar	Administrateur/trésorier	Saint-Isidore
Savoie, Benoit	Administrateur	DSL
Savoie, Georges Rhéal	Administrateur/président	Néguac
Webster, Leroy	Administrateur	DSL

## NOMS DES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRE DES SERVICES DE LA CSRPA

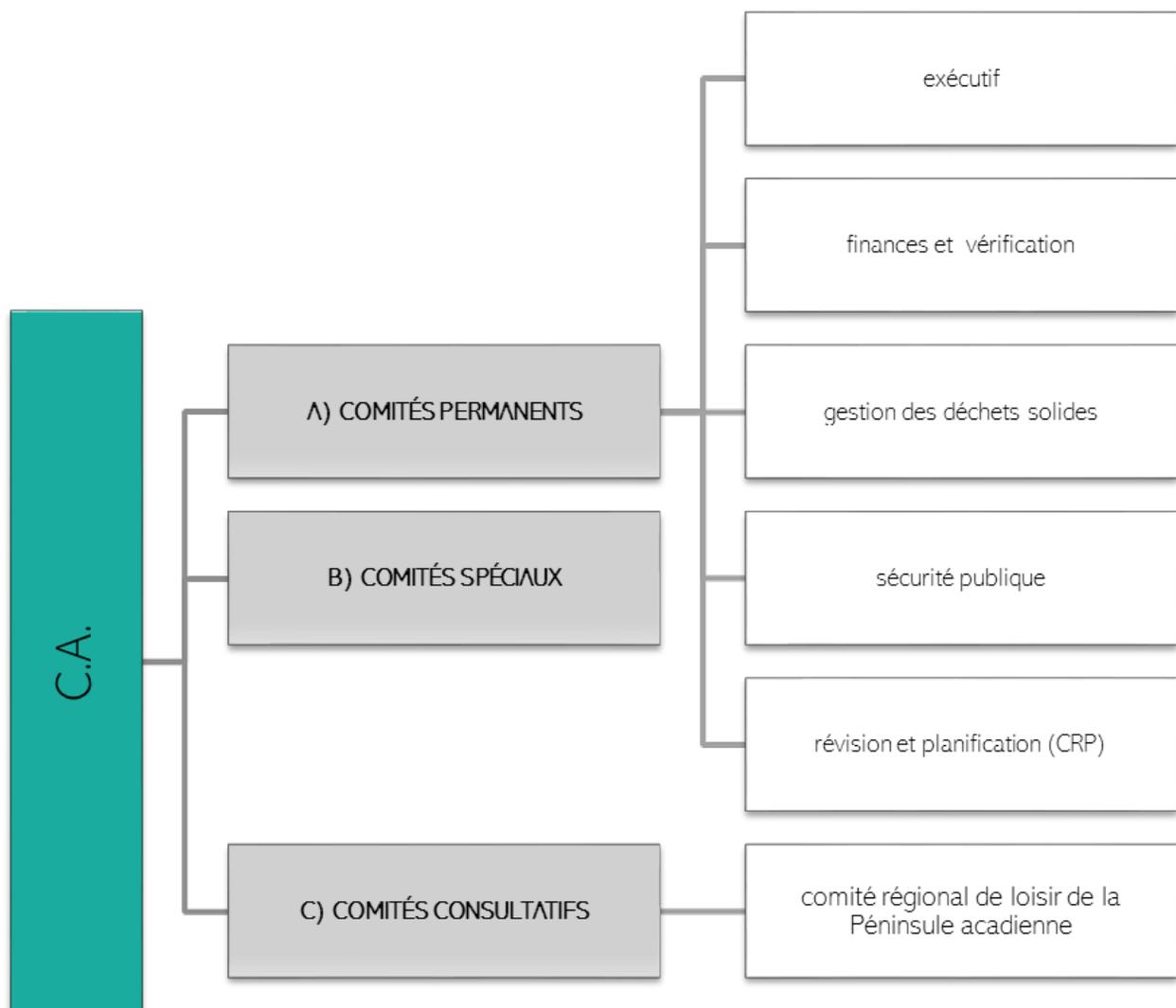
Les commissions de services régionaux sont régies par les communautés et agissent comme des agents de prestations de services. Dans le cas de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, elle dessert 14 municipalités et 32 districts de services locaux. Voici la liste exhaustive de chacune de ces localités et les services qu'elles reçoivent :

Communautés	Direction générale	Déchets solides – élimination / collecte	Inspection des bâtiments	Urbanisme
Village de Bas-Caraquet	✓	✓	✓	✓
Village de Bertrand	✓	✓	✓	✓
Ville de Caraquet	✓	✓	✓	✓
Village de Grande-Anse	✓	✓	✓	✓
Ville de Lamèque	✓	✓	✓	✓
Village de Le Goulet	✓	✓	✓	✓
Village de Maisonnette	✓	✓	✓	✓
Village de Neguac	✓	✓	✓	✓
Village de Paquetville	✓	✓	✓	✓
Village de Ste-Marie-St-Raphaël	✓	✓	✓	✓
Village de Saint-Isidore	✓	✓	✓	✓
Village de Saint-Léolin	✓	✓	✓	✓
Ville de Shippagan	✓	✓	✓	✓
Municipalité Tracadie-Sheila	✓	✓	✓	✓
DSL Chiasson-Savoy	✓	✓	✓	✓
DSL Inkerman Centre	✓	✓	✓	✓
DSL Petite-Lamèque	✓	✓	✓	✓
DSL Pigeon Hill	✓	✓	✓	✓
DSL Ste-Cécile	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Sauvage	✓	✓	✓	✓
DSL Haut-Lamèque	✓	✓	✓	✓
DSL Baie du Petit Pokemouche	✓	✓	✓	✓
DSL île de Miscou	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Canot	✓	✓	✓	✓
DSL Chemin Coteau	✓	✓	✓	✓
DSL Haut-Shippagan	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Alexandre	✓	✓	✓	✓
DSL Tabusintac	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Caraquet	✓	✓	✓	✓
DSL Anse-Bleue	✓	✓	✓	✓
DLS St-Simon	✓	✓	✓	✓
DSL Dugas	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Brûlée	✓	✓	✓	✓
DSL Cap-Bateau	✓	✓	✓	✓
DSL Poirier	✓	✓	✓	✓
DSL Blanchard Settlement	✓	✓	✓	✓
DSL Pokemouche	✓	✓	✓	✓
DSL Fair Isle	✓	✓	✓	✓
DSL Pokesudie	✓	✓	✓	✓
DSL Landry Office	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse Notre-Dame-des-Érables	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Saint-Isidore	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Paquetville	✓	✓	✓	✓
DSL Évangéline	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Shippegan	✓	✓	✓	✓
DSL Maltempec	✓	✓	✓	✓

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'alinéa 12(1) b) de la Loi sur la prestation des services régionaux donne au conseil d'administration le pouvoir de prendre et d'approuver des règlements administratifs régissant la constitution et le fonctionnement de comités et la détermination de leur mandat. Pour exercer cette attribution, le conseil d'administration de la CSRPA a établi certains comités afin de s'acquitter de ses fonctions plus efficacement.

### STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA CSRPA



## A) Les comités permanents

### Le comité exécutif

- Surveille les opérations, les biens et les affaires courantes de la Commission entre les réunions régulières du conseil, conformément aux lignes de conduite et directives données par le conseil d'administration;
- Assure la liaison entre les comités permanents;
- Fait rapport au conseil d'administration des décisions prises et rendues aux fins d'approbation.

### Le comité des finances et de vérification

- Examine les états financiers vérifiés en vue d'émettre une opinion sur la qualité et la fiabilité de l'information financière en regard de l'adoption de ceux-ci par le conseil d'administration;
- Commente les mesures prises par la direction en réponse aux recommandations des vérificateurs externes et propose, s'il y a lieu, des mesures correctives au conseil d'administration;
- Émet des recommandations au conseil d'administration au sujet de la reconduction du mandat des vérificateurs financiers;
- Révise les politiques et procédures à incidence financière et émet ses recommandations au conseil d'administration;
- Assure une vérification trimestrielle des rapports financiers non vérifiés de la Commission;
- Évalue les besoins financiers de la Commission à moyen et à long terme et émet des recommandations à cet effet au conseil d'administration;
- Analyse le budget annuel de la Commission de façon à vérifier que les orientations définies par le conseil d'administration soient respectées et faire les recommandations qui s'imposent;

### Le comité de gestion des déchets solides

- Analyse les services d'élimination et de collecte des déchets solides afin d'assurer une gestion efficace et efficiente;
- Assure la liaison entre la Commission et l'administration sur les questions ayant trait à la gestion des déchets solides;
- Émet des recommandations au conseil au sujet des méthodes viables pour réduire la quantité des déchets destinés à l'enfouissement sanitaire (programmes de recyclage, de compostage et de collecte des déchets dangereux);
- Émet des recommandations au conseil, par le biais des informations fournies

### Le comité de la révision de la planification

- Ce comité exerce les fonctions consultatives et décisionnelles liées à la prestation du service d'utilisation des terres, tel qu'il est prévu dans la Loi sur la prestation des services régionaux.

### Le comité de la sécurité publique

- Cerne les enjeux d'intérêt commun dans la Péninsule acadienne et guide le conseil d'administration dans l'établissement des priorités en matière de service de police;
- Trouve des moyens pour les services de police de la région de travailler ensemble afin de partager les coûts et réduire les chevauchements;
- Planifie, coordonne et mets en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence;
- Élabore un protocole régional en cas d'urgence fondé sur les ententes d'entraide entre les communautés;
- Appuie l'établissement et l'actualisation des plans locaux des mesures d'urgence;
- Facilite les séances de formation sur les interventions d'urgence régionales et interrégionales.

## B. Les comités spéciaux

### Le comité d'analyse des dossiers d'infraction dans les DSL

- Révise les dossiers d'infraction dans le territoire des districts de services locaux;
- Évalue la nécessité ou non de poursuivre les procédures légales.

## C. Les comités consultatifs

### Le comité consultatif régional de loisir de la CSRPA

- Définit un mandat détaillé de l'étude sur la planification des infrastructures sportives et de loisir de la Péninsule acadienne le présente au CA pour être accepté;
- Élabore les termes de référence pour l'embauche du consultant avant de les présenter au CA pour être acceptées;
- Révise les offres de service avant de les présenter au CA pour être acceptées;
- Recommande un consultant à la CSR.



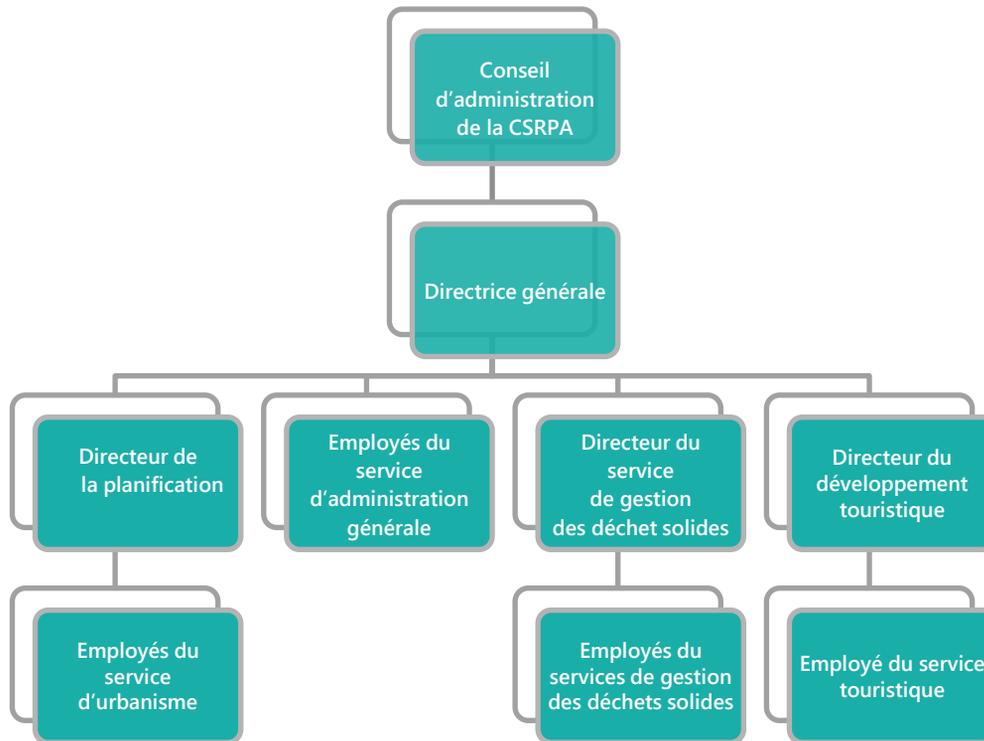
## RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la CSRPA s'est réuni à 8 reprises en plus de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 10 mai 2017 à Caraquet. En principe, les réunions du conseil d'administration ont lieu une fois par mois sauf les mois de juillet et août. La participation des membres aux séances ordinaires se situe à 89 % alors que celle des comités se situe en moyenne à 80 %.

Les comités	Nombre de réunions en 2017	Taux de participation	Noms des membres	Poste
Conseil d'administration – séance ordinaire	9	89 %	Voir tableau à la page 10	Voir tableau à la page 10
Comité exécutif	8	90 %	Georges R. Savoie Jacques Boucher Oscar Roussel Yvon Godin Pius Lebouthillier	Président Vice-président Trésorier Membre Membre
Comité des services de gestion des déchets solides	6	83 %	Yvon Godin Jules Haché Benoit Savoie Pius Lebouthillier	Président Membre Membre Membre
Comité de la sécurité publique	1	75 %	Luc Robichaud Jacques Boucher Gilles Thériault Leroy Webster	Président Membre Membre Membre
Comité des finances et de vérification	7	82 %	Oscar Roussel Yvon Godin Jules Haché Alyre Ross	Président Membre Membre Membre
Comité de révision de la planification Voir tableau à la page 33	11	93 %	Jean-Claude Doiron Yvon Godin Gaston Paulin Jean-Paul Robichaud Line Thériault Edmond Beattie Benoit Savoie	Président Membre Membre Membre Membre Membre Membre
Comité consultatif régional de loisir	2	58 %	Georges R. Savoie Denis Losier Jules Haché Kevin Haché Oscar Roussel Jacques Boucher	Membre Membre Membre Membre Membre Membre

## ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ADMINISTRATIVE

Afin d'assurer la prestation des services aux communautés membres, le conseil d'administration de la CSRPA est épaulé par une équipe de 26 employés. Sous la direction de la directrice générale, les employés sont répartis dans trois services distincts : service d'administration générale, service d'urbanisme et service de gestion des déchets solides.



### urbanisme

- Benjamin Kocyla, *directeur*
- Caraine Godin-Poirier, *directrice adjointe*
- Paul-Émile Robichaud, *aménagiste*
- Julie Ozell, *urbaniste*
- Charles-Éric Landry, *conseiller en urbanisme*
- Richard Servant, *analyste en géomatique*
- Noël-Guy Brideau, *insp. en construction*
- Bernise Roussel, *insp. en construction*
- Charles Ferron, *insp. en construction*
- Gabriel Harvey, *insp. en construction*
- Michel Basque, *agent d'aménagement*
- Nadine Laplante, *agente d'aménagement/médiatrice*
- Natacha Cormier, *adj. adm./ag. d'aménagement*
- Louise Robichaud, *adj. administrative*



### administration

- Mélanie Thibodeau, *directrice générale*
- Julie Robichaud, *adjointe à la direction et responsable des finances*
- Cédric Landry, *communication*
- Chantal Paulin, *réceptionniste*



### déchets solides

- Gary LeBlanc, *directeur*
- Robert Brideau, *préposé aux opérations*
- Annie Haché, *adjointe administrative*
- Marc Robichaud, *opérateur d'équipement*
- Patrice Power, *journalier*
- Marc-Yvon Power, *journalier*



### tourisme

- Yannick Mainville, *directeur*
- André Leclair, *coordonnateur marketing*

# Prestation des services

## SERVICES D'AMÉNAGEMENT LOCAL

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service d'aménagement local à l'ensemble des 14 municipalités et des 32 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau à la page 11). L'ensemble de son service se résume aux tâches suivantes :

- ✓ Développer les outils de planification nécessaires à l'aménagement et au développement du territoire. La CSRPA élabore et met à jour des plans municipaux et ruraux ainsi que les arrêtés qui en découlent (zonage, construction et lotissement) en collaboration avec les municipalités et la province;
- ✓ Conseiller les 14 municipalités et le ministre responsable des DSL;
- ✓ Veiller à l'utilisation du sol et à son contrôle en délivrant des permis d'aménagement ou de construction et en procédant à l'inspection des bâtiments et des constructions afin de s'assurer du respect des dispositions du Code national du bâtiment du Canada et des réglementations provinciales et municipales.
- ✓ Servir et accompagner la population dans ses projets de développement.

## PERMIS DE CONSTRUCTION

Au sens de la Loi sur l'urbanisme, les constructions représentent tout type d'aménagement dont : l'édification, la mise en place, le remplacement, l'enlèvement, la démolition, la réparation ou le remplacement d'un bâtiment ou d'une construction.

En consultant le tableau, vous constaterez que la CSRPA a attribué 1 756 permis de construction en 2017. Une augmentation de 7 % comparativement à l'année précédente où 1 640 permis avaient été émis. La valeur des travaux a également augmenté de 20 % pour se situer à 61 293 986 \$.

### NOMBRE DE PERMIS ÉMIS SUR LE TERRITOIRE DE LA CSRPA ET VALEUR DES TRAVAUX

Année	Permis Municipalités	Permis DSL	Valeur des travaux	Total
2014	555	320	43 042 885	1 060
2015	1 112	526	53 298 839	1 638
2016	1 111	529	51 249 449	1 640
2017	1 196	560	61 293 986	1 756

## DÉROGATIONS

Le processus de dérogation permet actuellement de créer certains ajustements dans l'application des règlements de zonage, de lotissement et de construction permettant ainsi la réalisation de certaines constructions qui contreviennent à la réglementation ou de régulariser certains travaux qui ne sont pas tout à fait conformes à celle-ci.

Au cours de l'année 2017, la CSRPA a reçu 94 demandes de dérogations, dont 39 ont été étudiées à l'interne (41 %) et 55 ont été présentées devant le comité de révision de la planification (CRP). De ce nombre, 85 demandes provenaient des municipalités et 9 des DSL. Cela représente une diminution de 34 % depuis 2014. Le travail de révision partielle de certains arrêtés municipaux contribue en grande partie à la diminution des demandes.

Parmi celles-ci, 124 points dérogatoires\* au zonage et au lotissement ont été acceptés dans les municipalités et 9 dans les DSL et on en compte 8 qui ont été refusés dans les municipalités et un dans les DSL.

### NOMBRE DE DÉROGATIONS ÉTUDIÉES PAR LA CSRPA AU COURS DES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Année	Municipalités	DSL	Total
2014	103	39	142
2015	109	8	117
2016	95	17	112
2017	85	9	94

## LOTISSEMENT

La CSRPA a la responsabilité d'approuver tout lotissement démontrant la création de lots, de lots consolidés, de parcelles, de rues publiques ou futures, d'extensions de rue ou encore d'accès privés. Les chiffres suivants ne s'appliquent qu'aux plans finaux approuvés et n'incluent pas les plans provisoires analysés sans avoir été approuvés ou ceux auxquels les requérants n'ont pas donné suite. Qu'ils soient enregistrés au bureau d'enregistrement ou non, ces demandes font suite à un processus de demandes d'informations, de rencontres, d'analyses et d'inspections sur le terrain lorsque nécessaire.

En 2017, il y a eu 185 nouveaux lots créés et 82 parcelles pour l'ensemble des communautés. Dans l'ensemble, dans la Péninsule acadienne, on note une diminution de 23 % comparativement à l'année dernière. La récente politique sur les accès privés encadrant les normes de construction de rue a probablement une influence sur cette diminution combinée aux conditions économiques.

En ce qui a trait au nombre de rues créées en 2017, la CSRPA a autorisé 8 rues publiques et 15 rues futures. Le nombre de créations de rues demeure encore faible en raison des coûts importants qui sont liés à ces infrastructures.



Nous pouvons également constater qu'une seule approbation d'accès privés a été donnée dans les municipalités au cours de l'année 2017 et une autre dans les DSL.

\*Une demande de dérogation peut contenir plus d'un point dérogatoire.

## NOMBRE DE LOTISSEMENT APPROUVÉ PAR LA CSRPA EN 2017

Lotissements 2017	Lots	Parcelles	Lots consol.	Rues publ.	Rues fut.	Ext. Rues	Accès privés	Lots en drapeau
<b>MUNICIPALITÉS</b>	181	58	81	9	7	18	6	4
Bas-Caraquet	2	5	0	0	0	0	0	0
Bertrand	4	2	2	0	0	0	0	0
Caraquet	29	14	4	2	4	6	0	0
Grande-Anse	0	4	0	0	0	0	0	0
Lamèque	4	7	5	1	0	0	0	0
Le Goulet	0	0	2	0	0	0	0	0
Maisonnette	3	0	6	0	0	0	0	0
Néguac	11	3	14	0	1	1	0	0
Paquetville	8	2	5	0	0	0	0	0
Shippagan	8	3	0	0	5	6	0	0
Saint-Isidore	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Léolin	0	2	0	0	0	0	0	0
S.-M.-S.-R.	1	5	2	0	0	0	0	0
Tracadie	65	13	49	5	4	1	1	1
DSL	50	22	25	0	1	0	1	3
<b>TOTAL</b>	<b>185</b>	<b>82</b>	<b>114</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>4</b>

## AVIS D'INFRACTION

Pour l'année 2017, 155 avis d'infraction ont été émis comparativement à 268 l'année précédente. Ce document est posté ou remis en main propre aux propriétaires qui ont entrepris un aménagement ou une construction sans autorisation.

Nous pouvons remarquer que le nombre d'avis émis par nos inspecteurs a diminué comparativement à 2015 et 2016. Nous pouvons assumer que l'augmentation de l'accessibilité de nos points de service et la diminution des délais dans l'émission des permis encouragent les résidents à venir se procurer un permis diminuant ainsi les infractions sur le territoire de la Péninsule acadienne.

Comme mentionné précédemment, un total de 1 756 permis a été émis. Le ratio est donc de 114 avis pour 1 196 permis en territoire municipalisé et de 41 avis pour 560 permis en DSL. Nous pourrions dire que moins de 9 % des permis émis ont débutés sans permis, une diminution de 7 % comparativement à 2016. Mais ce ne sont pas tous les avis d'infractions qui se concluent par l'émission d'un permis.



## AVIS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA CSRPA EN 2017

Municipalités/DSL	2014	2015	2016	2017
Bas-Caraquet	3	4	11	8
Bertrand	1	8	9	2
Caraquet	9	35	23	22
Grande-Anse	1	13	3	9
Lamèque	1	3	10	1
Le Goulet	4	3	2	2
Maisonnette	4	6	3	0
Neguac	2	9	13	7
Paquetville	1	3	2	1
Shippagan	3	8	11	4
Saint-Isidore	0	4	1	3
Saint-Léolin	0	2	1	1
Ste-Marie-St-Raphaël	0	17	5	11
Tracadie	13	54	77	43
DSL	9	105	97	41
<i>Total</i>	<b>51</b>	<b>274</b>	<b>268</b>	<b>155</b>

## COMMISSION D'APPEL

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est chargée d'entendre les appels de l'évaluation des biens-fonds, les appels sur l'utilisation des terres et les décisions de planification de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Elle entend également les appels des comités du patrimoine locaux en vertu de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal.

Au cours de l'année 2017, une décision du comité de révision de la planification de la Péninsule acadienne a été déposée devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick.



## RÉALISATIONS DU SERVICE D'URBANISME EN 2017

### Partenariat avec l'UMCS pour l'organisation des données numériques.

Compte tenu de l'augmentation de la réglementation sur la transparence administrative et notamment la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, le service d'urbanisme a souhaité apporter des améliorations notables à sa gestion des données numériques.



Les représentants de l'UMCS ont permis de soutenir nos employés dans les efforts d'amélioration de la gestion informationnelle, la conservation des documents essentiels et la diffusion optimale des informations. Le partenariat a permis également la mise en place d'un dictionnaire de références et d'un plan de classification pour les dossiers partagés, une charte de nommage des fichiers, l'authentification électronique des documents (signature, sceau, approbation officielle).

Une formation a été offerte aux employés le 27 novembre dernier afin de les familiariser avec les nouveaux processus de gestion de l'information.

### Refonte administrative des règlements modificateurs de zonage

Un travail colossal a été effectué au cours de la dernière année afin d'inclure toutes les modifications apportées aux règlements de zonage et de toutes les cartes de zonage dans un seul document.

Certains règlements municipaux pouvaient contenir bon nombre de modifications, ce qui pouvait rendre difficile l'interprétation de ces derniers. Tous les nouveaux règlements refondus peuvent dorénavant être consultés sur le site web de la CSRPA.

### Projets sur les changements climatiques avec l'IRZC dans le cadre du FFE

Depuis quelques années déjà, la CSRPA travaille en étroite collaboration avec l'IRZC afin d'accompagner les communautés côtières dans la planification de

l'utilisation du territoire pour limiter les risques d'inondation et d'érosion face à la hausse du niveau marin liée aux changements climatiques. Plusieurs

communautés ont déjà pu bénéficier d'outils permettant de visualiser des projections de la hausse du niveau marin et des niveaux de marées de tempêtes, des projections de recul et d'avancée du trait de côte ainsi qu'une base de données des infrastructures à risque.



En 2017, grâce au financement du Fonds en fiducie pour l'environnement, l'IRZC a été en mesure d'élaborer des scénarios d'inondation et d'érosion et d'évaluer le risque aux infrastructures en fonction de ses scénarios pour le territoire de l'Île de Miscou.

### Commentaires relatifs à la nouvelle Loi sur l'urbanisme

L'année 2018 est signe de renouveau pour la gouvernance locale avec la mise en place de la nouvelle Loi sur la gouvernance locale et la Loi sur l'urbanisme. Afin d'assurer que cette dernière loi reflète bien les intervenants qui travaillent quotidiennement avec cet outil, un travail important de révision du projet de Loi sur l'urbanisme a été effectué en 2017 par l'équipe du service d'urbanisme. En collaboration avec les urbanistes-directeurs francophones de la province, un nombre important de recommandations a alors été soumis au sous-ministre adjoint du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

### Amélioration des processus

#### Délais

Suite à plusieurs modifications qui ont été apportées dans les processus reliés à l'émission des permis, la CSRPA est grandement satisfaite, encore une fois, des délais qui ont été enregistrés en 2017. Très souvent, les permis ont été délivrés même en dessous des cibles établies par le conseil d'administration et ce, même avec une augmentation du nombre émis de l'ordre de 7 %.

### *Dérogations*

Encore une fois cette année, plusieurs dérogations ont été approuvées à l'interne, favorisant ainsi la rapidité de traitement des demandes. Pour cette année, celles-ci représentent près de 41 % des demandes totales de dérogation.

### *Plan rural*

Le travail du tout nouveau plan rural de la municipalité régionale de Tracadie s'est poursuivi de plus belle en 2017. L'arrivée d'un nouveau conseiller en urbanisme au cours de l'année a permis d'assurer que les derniers délais prévus soient respectés. Ces travaux profiteront sûrement aux autres communautés lorsque le temps sera venu d'élaborer

de nouveaux plans. Le nouveau plan sera remis à la municipalité en juin 2018.

### **Mieux informer nos membres**

Toujours dans l'optique d'augmenter la communication avec nos partenaires municipaux, la CSRPA transmet maintenant automatiquement avec les administrations locales les informations relatives aux permis refusés y compris les raisons du refus et les solutions soumises aux clients afin qu'il puisse poursuivre son projet.

Cette communication accrue entre les administrations locales et la CSRPA améliore les relations avec nos clients.



## SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service de gestion de déchets solides à l'ensemble des 14 municipalités et des 32 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau à la page 11). Plus précisément, la CSRPA est responsable de la prestation des services de gestions des déchets solides suivants :

- ✓ Exploiter la station de transfert localisée à Tracadie-Sheila
- ✓ Gérer la collecte des déchets solides
- ✓ Acheminer les déchets au site d'enfouissement sanitaire de Red Pine à Allardville
- ✓ Coordonner les programmes de recyclage
- ✓ Manutentionner les déchets dangereux
- ✓ Sensibiliser la population au compostage

### Quantité totale de déchets en 2017

En 2017, 30 819 tonnes de déchets ont été transbordées au centre de transfert. De ces 30 819 tonnes, 47 % provenaient des déchets résidentiels, 39 % provenaient des déchets industriels, commerciaux et institutionnels et 14 % provenaient des déchets de construction.

### RÉPARTITION DES DÉCHETS - CSRPA

	2017	%	2016	%	2015	%
<b>Municipal</b>						
Collecte sélective	2 255		2 317		2 475	
Collecte non sélective	11 971		11 403		11 456	
<b>Total municipal</b>	<b>14 226</b>	48 %	<b>13 720</b>	48 %	<b>13 931</b>	49%
ICI	11 608					
Recyclage ICI	281					
<b>Total ICI</b>	<b>11 889</b>	37 %	<b>10 637</b>	37 %	<b>11 005</b>	39%
<b>Construction</b>	<b>4 418</b>	15 %	<b>4 357</b>	15 %	<b>3 533</b>	12%
<b>Sous-total</b>	<b>30 533</b>	100 %	<b>28 714</b>	100 %	<b>28 469</b>	100%
<b>Recyclage Restigouche</b>	<b>286</b>		<b>306</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>30 819</b>		<b>29 020</b>		<b>28 469</b>	

### Coût de la collecte

Depuis la mise en place de la collecte optimisée et plus particulièrement depuis la mise en œuvre de la collecte sélective, des résultats très positifs sont à noter.

En 2014, le coût de la collecte était de 1 322 633 \$, comparativement à 1 218 600 \$ en 2017. Cela représente à ce jour une économie de 345 033 \$.

La quantité municipale a quant à elle diminué considérablement depuis 2009. Cependant, une certaine stabilité semble s'être établie depuis 2014, car entre 2015 et 2017, nous pouvons observer une légère augmentation du tonnage au niveau de la

collecte non sélective municipale ainsi que du côté du secteur industriel, commercial et institutionnel.

Nous pouvons observer une diminution des coûts de la collecte pour les raisons suivantes :

- ✓ plus de contrôle sur le mélange des déchets commerciaux et municipaux
- ✓ standardisation des équipements et des contrats de collecte
- ✓ maximisation et uniformisation des zones de collecte
- ✓ moins de halage direct à Red Pine

### Programme de collecte sélective domestique pour la Péninsule acadienne

L'année 2017 marque la troisième année complète de la mise en opération du programme de recyclage des déchets domestiques pour la Péninsule acadienne. L'implantation du programme a contribué à rendre possible la récupération des matières recyclables à domicile pour tous les résidents de la Péninsule acadienne pour ensuite en faire le triage à Tracadie. Le fait d'avoir entrepris un travail d'optimisation de la collecte en 2009 nous a permis d'implanter plus aisément le système de collecte en alternance, qui nous a permis à son tour de pouvoir procéder au service de collecte des matières recyclables. Selon nous, il est clair que le système, maintenant bien établi sur l'ensemble du territoire, ne serait probablement pas viable tant sur le plan économique que social sans avoir fait ce travail au préalable.



### Recyclage et centre de triage

En 2017, une quantité évaluée à 2 255 tonnes de matières recyclables a été récupérée lors de la collecte, représentant près de 16 % de la quantité municipale. De plus, cette année, 281 tonnes provenant du secteur commercial ont été récupérées. Ajoutées au tonnage de notre région, 286 tonnes en provenance de la Commission de services régionaux Restigouche ont été reçues.

QUANTITÉ EN TONNE	2017	%	2016	%
<b>Municipal</b>	<b>14226</b>	<b>100%</b>	<b>13720</b>	<b>100%</b>
Collecte non sélective	11971	84%	11403	83%
<b>Collecte sélective</b>	<b>2255</b>	<b>16%</b>	<b>2317</b>	<b>17%</b>

Les données nous permettent également de présenter les données par région.

Ces statistiques permettent de mieux concentrer nos efforts de sensibilisation.

ZONE	TERRITOIRE/RÉGION	%
1	Caraquet	17
2	Shippagan, LeGoulet, Pte Sauvage,	16
3	Tracadie, Sheila, Pte à Bouleau	16
4	Lamèque, Paroisse Ste-Cécile	15
5	Leech, Val-Comeau, Haut-Sheila, St-Pons	16
6	St-Isidore, Gauvreau, Saumarez, Pont-Landry	16
7	Pokemouche, Six-Roads, Bas-Caraquet	16
8	Maltempec, Paquetville, Ste-Rose, N-D-É	16
9	Maisonnette, Anse-Bleu, Bertrand, Grande-Anse, St-Léolin	15
10	Pigeon Hill, Ste-Marie-St-Raphaël, Cap-Bateau	14
11	Néguac, Brantville, Tabusintac, Fair-Isle	17
<b>Total</b>		<b>16</b>

La quantité de matériel recyclable vendue par la Coopérative de solidarité en recyclage et intégration à l'emploi (CSRIE) responsable du triage et de la mise en marché du produit est de 1 824 tonnes ce qui représente 65 % de la matière récupérée. Le taux de rejet, c'est-à-dire les matériaux qui n'étaient pas considérés comme étant des matières recyclables ou qui n'ont tout simplement pas été retenus par les trieurs, est évalué à 35 % pour 2017 comparativement à 38 % l'année précédente.

QUANTITÉ EN TONNE	2017	%	2016	%
<b>Collecte sélective</b>	<b>2 255</b>		<b>2 317</b>	
Restigouche	286		306	
ICI	281			
<b>Total au tri</b>	<b>2 822</b>		<b>2 623</b>	
Total récupéré	1 824	65%	1 636	62%
Rejet	998	<b>35%</b>	987	<b>38%</b>

Après une année 2016 marquée par plusieurs obstacles de nature financière ainsi que du côté de l'efficacité du processus de triage, la Coopérative en recyclage et à l'intégration à l'emploi (CSRIE) a fait des progrès notables attribuables à des efforts considérables. Ayant comme but principal d'améliorer la productivité, la quantité de rejet a diminué et la quantité de matière recyclée quant à elle, a augmenté.

La CSRIE a tout de même connu quelques difficultés principalement dues à une inconstance de la cadence sur la ligne de tri, des marchés instables, ainsi qu'une qualité moindre des matières recyclables provenant du secteur résidentiel acheminé au centre de tri. Cependant, les efforts de communications entre nos deux organismes ainsi qu'avec le public ont grandement contribué à l'amélioration de nos relations de travail et à la qualité du produit qui peut être retrouvé sur la ligne de triage. Nous pouvons donc affirmer que la situation, quoiqu'il y a toujours place à l'amélioration, semble se diriger vers la bonne direction.

### **Projet d'agrandissement du Centre de triage**

La gestion des déchets solides a fait des progrès à l'échelle de la Province du Nouveau-Brunswick et la majorité des Commissions de services régionaux opèrent maintenant un programme municipal de collecte sélective. Les quatre CSR du Nord se sont tous dotés du même modèle de collecte sélective, mais seule la Péninsule acadienne dispose d'un centre de triage sur son territoire. Faute de capacité de triage, deux des quatre CSR du Nord de la province expédient leurs matières récupérées au Québec pour y être triées. Seule la CSR Restigouche achemine ses matières récupérées au centre de tri de la Péninsule acadienne situé à Tracadie.

Nous sommes à l'ère où le recyclage prend de plus en plus d'importance dans la vie des Néo-Brunswickois. Les citoyens s'attendent à ce que le plus de produits possibles soient récupérés et que ces mêmes produits soient triés ici, dans notre région, et ce, en profitant au maximum de l'activité économique pouvant en découler. Pour ce faire, la CSRPA a procédé à un investissement de plus de 3 millions de dollars afin de pouvoir offrir un programme de

collecte sélective et de triage de qualité aux citoyens de la Péninsule acadienne.

Notons que les CSR Chaleur, Miramichi, et Restigouche ont également investi considérablement dans leurs programmes de collecte sélective respectifs.

---

### *Un centre de tri ayant la capacité de desservir les 4 CSR du Nord de la province; un projet rassembleur et sans précédent...*

---

Des pourparlers sont présentement en cours entre les quatre CSR touchées par ce projet rassembleur et sans précédent. Ces discussions ont pour but de préparer le terrain pour l'agrandissement et l'ajout d'équipement du centre de triage de Tracadie où les matières récupérées dans le Nord et Nord-Est de la Province seraient acheminées afin d'y être triées, ici par des gens du Nouveau-Brunswick.

Advenant un dénouement positif à ce projet, la quantité de matière recyclable à trier à Tracadie passerait subséquemment de 2800 tonnes à 7500 tonnes, et ceci seulement en desservant le secteur municipal. Le secteur institutionnel et commercial n'étant toujours pas exploité au maximum le sera forcément dans un futur rapproché. Pour accommoder cette cadence, le centre de triage, devrait passer de +/- 12 000 pieds carrés à 28 500 pieds carrés et comprendra divers équipements spécialisés. Le coût de l'expansion du bâtiment, des nouveaux équipements et du terrassement est estimé à 4 millions de dollars. Le plan initial d'investissement est composé d'une contribution de notre part d'un million de dollars supplémentaires, qui sera assuré par un emprunt à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités et la balance des investissements proviendrait des paliers de gouvernements fédéral et provincial.

## RÉALISATIONS DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

### Programme de compostage

Des ateliers d'introduction au compostage arrière-cour furent offerts à Bertrand, Lamèque, LeGoulet et Saint-Isidore. Le formateur a également offert quelques chroniques à l'antenne de CKRO afin de faire de la sensibilisation ainsi que la promotion des ateliers. En tout, c'est un plus de 150 personnes qui ont assisté à ces ateliers et qui contribuent directement à la réduction de la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement. Les ateliers au sujet du compostage arrière-cour restent encore très populaires et l'introduction du biodigester vient contribuer à ce mouvement écologique en plein essor. En effet, vu la popularité du projet pilote de l'an dernier où une cinquantaine de biodigesteurs furent mis à la disposition de la population de notre région afin d'évaluer l'intérêt de ce produit vis-à-vis cette méthode qui permet de se départir de ses déchets organiques sans avoir recours à notre système de collecte, ce sont plutôt près de cent biodigesteurs qui ont trouvé preneur cette année. Ils ont été rendus disponibles par le biais de quelques ateliers en plus d'être présents aux marchés régionaux de la péninsule. Encore une fois, nous pouvons considérer ce projet comme un succès, car c'est la rupture des stocks qui a fait en sorte que nous n'avons pas pu en offrir davantage aux citoyens intéressés par cette solution écologique.



### Aire pour les déchets de construction

À l'été 2014, la CSRPA aménageait et rendait opérationnel un espace dédié à la réception des déchets de construction. Cet espace est particulièrement utilisé par les entrepreneurs en construction en plus des particuliers.

Ce service est offert à un taux de 59 \$ la tonne ce qui représente une économie considérable pour ses utilisateurs comparativement au taux d'enfouissement qui est de 101 \$. En 2017, le site a reçu 1 413 tonnes comparativement à 1 386 tonnes l'année précédente. Nous remarquons une utilisation accrue de ce service qui est particulièrement très apprécié par les entrepreneurs en construction et en rénovation.

DÉBRIS DE CONSTRUCTION	2017	2016	2015
Aire de construction	1413	1386	1160
Red Pine (Industriel)	3005	2971	2373
<b>Total en tonnes</b>	<b>4418</b>	<b>4357</b>	<b>3533</b>

### Journées de collecte des déchets domestiques dangereux

Grâce à un partenariat avec la CSR Chaleur, quatre journées de collecte des déchets domestiques dangereux (DDD) ont eu lieu en juin dernier comparativement à deux au cours des années précédentes. Ces journées permettent aux gens qui ont accumulé au cours de l'année des déchets tels que la peinture, les diluants, les herbicides, les insecticides et autres produits toxiques, de s'en débarrasser de façon sécuritaire pour l'environnement. Ces journées ont eu lieu le samedi 10 juin à Caraquet, le dimanche 11 juin à Lamèque, le samedi 17 juin à Tracadie ainsi que le dimanche 18 juin à Neguac.

Au décompte l'achalandage fut de 68 visites à Lamèque, 196 à Caraquet, 44 à Neguac et 121 à Tracadie. Le tableau suivant fait état des quantités récupérées:

### DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX CUEILLIS

TYPE	kg	L
Liquide inflammable		1 680
Peinture		12 720
Pesticides		160
Corrosif-acides		240
Corrosif basique		160
Glycol		410
Huile		3 000
Propane	24 (unités)	400

Les quantités ramassées lors de ces journées sont transportées vers des centres de recyclage ou des centres de neutralisations conformément aux règles du ministère fédéral de l'Environnement. Nous observons une certaine stabilité dans les quantités récupérées depuis les cinq dernières années.

Ce nouveau partenariat avec la CSR chaleur nous a permis de combiner nos efforts et de profiter de l'expertise de nos voisins, et de ce fait, offrir deux journées de collecte supplémentaires tout en diminuant les coûts occasionnés par la collecte dans le passé.

Un dépôt permanent est installé au Centre de transbordement des déchets (CTD) et nous sommes en mesure d'accepter les déchets domestiques dangereux sur une base régulière. Nous recevons plus de 300 visites annuellement pour ce service.

### Programme de récupération des produits électroniques

Depuis 2014, nous acceptons les produits électroniques tels que les vieux ordinateurs par le biais de notre collecte des déchets domestiques dangereux. Les unités reçues étaient transportées à notre centre de transbordement afin d'y être entreposées dans l'attente du développement du programme provincial qui a vu le jour en avril 2017.

### Sensibilisation et éducation

L'agent responsable des communications a participé à plus de 18 présentations/sessions d'information au cours de l'année 2017 et a rejoint plus de 4 000 personnes. De plus, l'agent participe à une chronique hebdomadaire à la radio locale qui rejoint approximativement 30 000 foyers. Ces activités permettent de mieux faire connaître le programme de collecte sélective en plus de sensibiliser les gens à l'importance du recyclage. Voici la liste des présentations/sessions d'information:

DATE	ENDROIT	GENS TOUCHÉS
9 janvier	Chronique : Série hebdomadaire concernant le recyclage à CKRO	30 000 foyers/semaine
21 février	Présentation Recyclage: Club de l'Âge d'Or - Saint-Isidore	60 personnes
29 mars	Atelier: Recyclage École La Ruche – Tracadie	40 élèves
11 avril	Atelier: Finalisation d'un projet de dépliant École La Ruche – Tracadie	20 élèves
21 avril	Présentation Recyclage: École Léandre-LeGresley - Grande-Anse	130 élèves
5 au 7 mai	Salon Péninsule : Carrefour de la mer - Caraquet	3000 visiteurs

Ceci afin de s'assurer que ces produits ne se retrouvent pas à l'enfouissement.

Depuis le lancement du programme provincial, nous acceptons ces produits à notre Centre de transbordement. Le droit de recyclage est payable au moment de l'achat d'appareils électroniques tel que le modèle utilisé du côté de la récupération des pneus. De ce fait, le citoyen n'a pas à déboursier de frais supplémentaires pour se départir de ses produits électroniques en fin de vie lorsqu'il désire en disposer de façon écologique. Les produits récupérés sont ensuite acheminés vers des centres de récupérations sous le programme de l'Association pour le recyclage des produits électroniques (APRE) de Recycle N.-B.

Notre centre est l'un des 2 300 points de dépôt autorisés à l'échelle du pays. Grâce au programme « Recycler mes électroniques », quelque 15,5 millions d'appareils sont recyclés chaque année au Canada.

Les endroits suivants font également partie des dépôts autorisés pour le recyclage de produits électroniques sur notre territoire; Recyclage Péninsule Ltd. (Bertrand), C.E.C Enterprise (Caraquet), Dépanneur Fair-Isle (Fair-Isle) et Centre de remboursement (Savoie Landing).

26 mai	Ateliers : Conférence pour tous École La Ruche – Tracadie	100 étudiants
12 juin	Présentation Recyclage: École Ola-Léger – Bertrand	20 élèves
13 juin	Présentation Biodigesteur: Groupe jardinage communautaire de la PA	30 personnes
14 juin	Présentation Recyclage: École Marie-Esther - Shippagan	10 élèves
8 juillet	Kiosque: Marché régional de Caraquet	150 personnes
22 Juillet	Kiosque: Marché Champêtre de Tracadie	200 personnes
30 aout	Visite du Centre de Transbordement et Centre de Triage : Enseignants du DFSNE	40 enseignants
16 septembre	Présentation Recyclage: Institut féminin de la PA Pont-Landry	70 personnes
23 septembre	Kiosque : Ecofestival de la Péninsule acadienne	300 visiteurs
5 octobre	Visite du Centre de Transbordement et Centre de Triage : Polyvalente WAL – Tracadie	15 élèves
6 octobre	Visite du Centre de Transbordement et Centre de Triage : École La Passerelle – Pont-Landry	30 élèves
26 octobre	Visite du Centre de Transbordement et Centre de Triage : UMCS – Shippagan	10 personnes

Les photos ci-dessous montrent tout d’abord notre responsable des communications expliquant à une classe de l’école Ola-Léger de Bertrand les rudiments du recyclage et dans la deuxième photo, répondant aux questions de deux visiteurs lors de l’édition 2017 de l’Écofestival de la Péninsule acadienne.



## Campagne de sensibilisation :

### « JE FAIS LE BON CHOIX! »

Par l'entremise du Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick, le service de gestion des déchets solides a entrepris une campagne de sensibilisation d'envergure au printemps 2017. Le but de celle-ci; permettre aux citoyens de la Péninsule acadienne de savoir où et comment obtenir l'information nécessaire afin de faire le bon choix quand vient le temps de se départir de leurs déchets domestiques, qu'ils soient recyclables ou non.

La CSRPA s'est assurée les services de la firme d'experts-conseils en communications, DPG Communication, afin de l'épauler dans ce projet étant donné l'ampleur de celui-ci. Un plan bien précis fut établi afin de pouvoir maximiser nos efforts de communications.

Les solutions sélectionnées pour rejoindre la population furent les suivantes :

- ✓ Faire un travail plus concret afin de se rapprocher des écoles situées sur notre territoire à l'aide de présentations et de soutien lors de projets concernant le recyclage et la gestion des déchets dans celles-ci.
- ✓ Accentuer notre présence en ligne, notamment sur les médias sociaux ainsi qu'en améliorant notre site web, être présent au niveau de notre radio communautaire par l'entremise d'une chronique hebdomadaire.
- ✓ Développer de nouveaux aide-mémoires (dépliants, autocollants, jeux éducatifs, etc.) pour l'utilisation des citoyens ainsi que sur les routes de notre région à l'aide de panneaux routiers.
- ✓ Développement d'une application mobile afin d'offrir une accessibilité accrue aux informations de collecte importante aux yeux des citoyens.

Nous pouvons qualifier cette campagne de succès, car, grâce à celle-ci, une amélioration de la qualité des matières recyclables acheminées au centre de triage a été remarquée, les échanges avec les citoyens se sont vus améliorés et enfin, la prise de conscience face à la gestion quotidienne des déchets domestiques par les citoyens semble s'être accentuée.



# Réalisations et défis

La cinquième année d'opération de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne fut consacrée en grande partie à la mise en place de deux tout nouveaux services au sein de la commission. En plus des réalisations décrites dans les services d'aménagement local et de gestion des déchets solides, voici une liste d'autres réalisations et les défis relatifs à nos activités.

## Services d'incendie

Étant donné l'importance du dossier du service d'incendie et de l'intérêt démontré par les membres lors de la session de travail sur la planification stratégique de la CSRPA en septembre 2016, le conseil d'administration a poursuivi ses efforts en vue d'optimiser les services d'incendie dans la Péninsule acadienne.

Une rencontre s'est tenue en mars 2017 avec les représentants du bureau provincial du Prévôt des incendies ainsi que le ministère



de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Cette rencontre a permis de mieux saisir les problématiques que rencontrent ou rencontreront les brigades municipales en plus d'enclencher officiellement les premières démarches envers une étude d'optimisation. Des pistes de solutions ont également été proposées par le bureau du Prévôt.

L'embauche récente d'un consultant a permis aux membres de s'entendre tout d'abord sur la démarche que devrait emprunter la CSRPA dans le dossier des services d'incendie. L'établissement de paramètres précis permettra de dresser un portrait réel de la situation en plus d'offrir des pistes de solution qui répondront aux nombreuses attentes des membres. L'étude devrait débuter au cours de l'année 2018.

La décision de la CSRPA de s'engager dans ce processus fait suite aux nombreux commentaires relatifs au problème de non-assurabilité de certaines habitations de la Péninsule acadienne en raison de la trop grande distance qui les sépare d'un poste de

pompier. De plus, plusieurs communautés sont préoccupées par la diminution du nombre de pompiers actifs et par le fait même, du manque de formation appropriée pour répondre aux situations particulières et délicates.

---

*L'établissement de paramètres précis permettra de dresser un portrait réel de la situation en plus d'offrir des pistes de solution qui répondront aux nombreuses attentes des membres. L'étude devrait débuter au cours de l'année 2018.*

---

## Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations

Au cours de l'été 2017, la CSRPA a procédé à un processus d'appel d'offres afin de trouver une firme de consultants lui permettant de poursuivre ses efforts dans la planification régionale des infrastructures et des programmes sportifs et de loisir dans la Péninsule acadienne. Le choix s'est finalement arrêté sur la firme d'experts-conseils de M. Marc LeBlanc et de M. Hubert Roussel en raison de leur expérience dans l'élaboration d'une étude similaire en plus de leur grande compréhension de la réalité néo-brunswickoise en matière de sport et loisir. Leur travail s'est poursuivi jusqu'au printemps 2018, dépassant de quelques semaines l'échéancier

initial. Les recommandations du rapport seront connues en juin 2018.

### Le tourisme

L'année 2017 a sûrement été un moment décisif pour l'industrie touristique de la Péninsule acadienne et les opérateurs du secteur. Convaincu de l'importance de l'industrie du tourisme dans le développement économique de la région, la CSRPA avait accepté par voie de résolution de la part de toutes les communautés de la Péninsule acadienne et des DSL, d'ajouter sous sa responsabilité le secteur touristique.

Cette position de la part de la CSRPA fait suite à la décision du principal bailleur de fonds de cesser le financement opérationnel de l'Office du tourisme de la Péninsule acadienne, organisme qui voit à la promotion touristique de la région. Cette démarche s'inscrivait également dans les priorités établies par les membres lors de la session de travail sur la planification stratégique qui avait identifié clairement le désir des membres de prendre en charge le secteur afin d'assurer la continuité des activités reliées au développement touristique à l'échelle régionale.

Ce n'est guère sans rencontrer d'opposition et d'embuche que cette transition s'est entamée. Plusieurs rencontres se sont tenues au cours de l'été 2017 entre les représentants de l'Office de tourisme de la Péninsule acadienne (OTPA) et la CSRPA afin de trouver un terrain d'entente répondant aux exigences des deux parties. C'est en septembre 2017 que l'OTPA entamait officiellement ses activités sous l'effigie de la CSRPA. Depuis, un comité touristique a été mis en place permettant d'assurer l'implication constante du milieu touristique aux activités de l'OTPA.

---

*L'année 2017 a sûrement été un moment décisif pour l'industrie touristique de la Péninsule acadienne et les opérateurs du secteur.*

---

### Aéroport de la Péninsule

Comme il l'a fait pour le secteur touristique, la CSRPA avait accepté par voie de résolution, d'ajouter sous sa responsabilité en 2017 le service volontaire de l'Aéroport de la Péninsule acadienne.

La CSRPA a déjà convenu que cette infrastructure est un élément essentiel pour la sécurité de la population. L'Aéroport de la Péninsule permet aux patients, nécessitant des soins critiques d'avoir un accès rapide et efficace vers les centres d'appoint. Cet énoncé est en plus de son rôle à l'égard des services de santé, l'aéroport a déjà fait ses preuves dans la facilitation des activités de sauvetage en mer et en forêt et de protection des forêts contre le feu.

L'aéroport offre également un potentiel économique intéressant pour la région de la Péninsule acadienne. Ce type de transport rapide et pratique est considéré comme un atout important par les dirigeants des grandes entreprises qui assurent ainsi un lien entre leurs sièges sociaux et notre région.

---

*...la très grande majorité des municipalités a appuyé les travaux proposés (aéroport) en plus de garantir leur contribution financière dans un projet réunissant les contributions des gouvernements fédéral et provincial.*

---

Puisque des réparations importantes sont nécessaires pour assurer la viabilité de



l'infrastructure, la CSRPA a embauché la firme Roy Consultants afin qu'elle puisse identifier clairement les coûts reliés à l'agrandissement et l'amélioration de

la piste. Suite à la présentation des résultats en février 2017, la très grande majorité des municipalités a appuyé les travaux proposés en plus de garantir leur contribution financière dans un projet réunissant les contributions des gouvernements fédéral et provincial. Une demande de fonds a été soumise en août 2017.

### L'étude des regroupements communautaires

Même si elle a choisi de ne pas s'impliquer concrètement dans le dossier des regroupements communautaires, la CSRPA a tout de même démontré son engagement dans le dossier en participant comme personne-ressource aux différentes réunions entre les communautés intéressées.

Les employés de la direction générale ainsi que ceux du service d'urbanisme ont donc pris part à de nombreuses rencontres de travail et publiques dans le projet de regroupement de Lamèque/Ste-Marie-St-Raphaël et de 10 districts de services locaux. Le rôle principal de la CSRPA a été de fournir des informations relatives aux services fournis par l'organisme. Le 15 mai, les gens de la région ont choisi de rejeter le projet de regroupement.

### La tempête de verglas

En janvier 2017, la Péninsule acadienne a été fortement touchée par une tempête de verglas laissant plus de 20 000 résidences



sans électricité pendant plusieurs jours. Cet événement a affecté directement ou encore directement l'ensemble des résidents de notre région et a marqué à sa manière la façon dont nos communautés planifient leur réponse au sinistre. Loin

l'intention de négliger les conséquences malheureuses et tragiques qui ont été engendrées par cet événement, l'expérience qui a été acquise par les communautés a été grandement enrichissante et formatrice. Les communautés sont dorénavant beaucoup plus conscientes des démarches à entreprendre pour répondre plus efficacement lors de situations d'urgence.

En ce qui a trait à la CSRPA plus précisément, des ententes ont été conclues avec certaines communautés afin de les soutenir à l'égard des communications en cas de sinistre. Du travail a également été fait en collaboration avec la Croix-Rouge et le coordonnateur régional des mesures d'urgence afin d'identifier des centres régionaux d'hébergement. Ce travail se poursuivra au cours de l'année 2018.

### D'autres réalisations au niveau administratif

En plus des services susmentionnés, beaucoup de travail a été réalisé au niveau administratif. Même si ce travail est moins perceptible, il nécessite tout de même beaucoup de temps et d'effort de la part des différents intervenants.

- ✓ Amélioration de la gestion documentaire suite à un partenariat de recherche et développement en gestion documentaire avec l'Université de Moncton, campus de Shippagan;
- ✓ Nouvelles échelles salariales;
- ✓ Nouveau site web bilingue offrant une multitude d'outils en ligne;
- ✓ Formation des employés relative à la gestion des informations;



# Informations financières

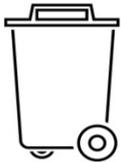
## APERÇU DES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA CSRPA

Les sources de financement de la CSRPA varient selon le service offert. Voici un aperçu de ces sources selon les différents services.



### Services d'aménagement local

- 100 % provient des municipalités et des DSL



### Services de gestion des déchets solides

- 70 % provient des municipalités et des DSL
- 27 % des déchets industriels, commerciaux et institutionnels
- 3 % du financement provient de d'autres sources



### Services collaboratifs et aménagement régional

- 100 % provient des municipalités et des DSL



### Services généraux

- 20 % du service collaboratif et aménagement régional
- 40 % du service d'aménagement local
- 40 % du service de gestion des déchets solides

## INDEMNITÉS QUOTIDIENNES VERSÉES ET DÉPENSES REMBOURSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tableau présente les indemnités et les dépenses remboursées en 2017 aux membres du conseil d'administration dans le cadre de leur fonction au sein de l'organisation.

NOM	PER DIEM	ALLOCATION VOITURE	REPAS	STATIONNEMENT	HÉBERGEMENT	TOTAL
MEMBRES						
Boucher, Jacques						0.00 \$
Baldwin, Viviane	625.00 \$	104.55 \$				729.55 \$
Boudreau, Réginald	1 125.00 \$	434.60 \$				1 559.60 \$
Chayer, Mathieu	375.00 \$	64.78 \$				439.78 \$
Doiron, Agnès	750.00 \$	63.96 \$				813.96 \$
Godin, Conrad	1 375.00 \$	449.77 \$	12.00 \$			1 836.77 \$
Godin, Yvon	5 275.00 \$	919.63 \$	40.00 \$			6 234.63 \$
Haché, Jules	2 750.00 \$	599.42 \$				3 349.42 \$
Haché, Kevin J.	2 250.00 \$	186.96 \$				2 436.96 \$
Lebouthillier, Pius	3 750.00 \$	590.40 \$				4 340.40 \$
Losier, Denis	1 750.00 \$	378.43 \$				2 128.43 \$
Mallet, Paul-Aimé	625.00 \$	171.79 \$				796.79 \$
Robichaud, Anita S.	1 500.00 \$	380.07 \$				1 880.07 \$
Robichaud, Luc	1 500.00 \$	280.03 \$				1 780.03 \$
Ross, Alyre	2 750.00 \$	531.36 \$				3 281.36 \$
Roussel, Oscar	4 300.00 \$	1 323.07 \$				5 623.07 \$
Savoie, Benoit	3 250.00 \$	488.72 \$				3 738.72 \$
Savoie, Georges Rhéal	3 450.00 \$	1 395.64 \$				4 845.64 \$
Webster, Leroy	2 250.00 \$	810.16 \$				3 060.16 \$
SUPPLÉANTS						
Boudreau, Jules	725.00 \$	67.65 \$				792.65 \$
Chiasson, Roger	125.00 \$	39.36 \$				164.36 \$
Cormier, Guy	500.00 \$	80.77 \$				580.77 \$
Doumbia, Kassim	125.00 \$	25.42 \$				150.42 \$
Duguay, Gilles	250.00 \$	72.16 \$				322.16 \$
Guignard, Denise	250.00 \$	38.13 \$				288.13 \$
Roy, Yves	375.00 \$	89.38 \$				464.38 \$
Thériault, Gilles	250.00 \$	44.28 \$				294.28 \$
Thériault, Joannie	125.00 \$	0.00 \$				125.00 \$

## INDEMNITÉS QUOTIDIENNES VERSÉES ET DÉPENSES REMBOURSÉES AUX MEMBRES DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION (CRP)

Le tableau présente les indemnités et les dépenses remboursées en 2017 aux membres du CRP dans le cadre de leur fonction au sein de l'organisation.

NOM	PER DIEM	ALLOCATION VOITURE	REPAS	STATIONNEMENT	HÉBERGEMENT	TOTAL
MEMBRES						
Beattie, Edmond	1 500.00 \$	344.40 \$				1 844.40 \$
Doiron, Jean-Claude, p	1 800.00 \$	147.60 \$				1 947.60 \$
Paulin, Gaston	1 500.00 \$	226.32 \$				1 726.32 \$
Robichaud, Jean-Paul	1 250.00 \$	213.20 \$				1 463.20 \$
Thériault, Line	1 500.00 \$	265.68 \$				1 765.68 \$

## REDEVANCE REÇUE AU TITRE DE DÉVERSEMENT DES MATIÈRES USÉES SOLIDES

Le tableau présente les redevances reçues pour le déversement des matières usées solides pour l'année 2017

CATÉGORIES	SOMMES REÇUES
Municipales et DSL	2 869 839.87 \$
Industrielles, commerciales et institutionnelles	1 152 025.52 \$
Construction et démolition	110 727.18 \$
<b>Total</b>	<b>4 132 592.57 \$</b>

## DROITS PERÇUS POUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET REMIS AUX COLLECTIVITÉS MEMBRES

Le tableau présente les droits perçus pour les permis de construction et autres frais relatifs au service d'urbanisme pour l'année 2017. Ces droits ont été remis aux municipalités et DSL membres de la CSRPA.

LOCALITÉS MEMBRES	SOMMES PERÇUES
Bas-Caraquet	12 230.00 \$
Bertrand	6 670.00 \$
Caraquet	43 065.00 \$
Grande-Anse	3 760.00 \$
Lamèque	16 445.00 \$
Le Goulet	5 930.00 \$
Maisonnette	2 395.00 \$
Néguac	21 035.00 \$
Paquetville	7 245.00 \$
Sainte-Marie-St-Raphaël	3 085.00 \$
St-Isidore	6 225.00 \$
St-Léolin	2 135.00 \$
Shippagan	65 615.00 \$
Tracadie-Sheila	102 124.00 \$
DSL	68 875.00 \$
<b>Total</b>	<b>366 834.00 \$</b>

# Regard vers l'avenir

L'année 2018 sera encore une fois une année très chargée puisque plusieurs dossiers régionaux seront adressés et analysés par la CSRPA. Notre travail d'amélioration au niveau du service d'urbanisme se poursuivra en plus de travailler sur le projet d'agrandissement du centre de triage des matières recyclables. Nous travaillerons également à définir les nouveaux services nouvellement ajoutés sous notre gouverne. Voici une liste de dossiers qui verront le jour en 2018:

- Amélioration des outils de communication afin de rejoindre les différents groupes d'intérêts;
  - ✓ Nouveaux messages informatifs reliés au service d'urbanisme;
  - ✓ Lancement d'un nouvel outil permettant de transmettre des messages importants aux gens de la Péninsule acadienne;
  - ✓ Nouvelles capsules vidéos informatives reliées aux services de déchets solides;
- Nouvelles initiatives prévues au niveau des services afin d'améliorer nos services et procédures;
  - ✓ Présentation d'un nouveau manuel de rezonage à l'intention du personnel municipal;
  - ✓ Évaluation du service à la clientèle par le biais d'un sondage;
  - ✓ Concentrer l'ensemble des appels de la CSRPA au siège social;
- Élaborer une politique d'achat;
- Ajout d'un service de contrôle des chiens;
- Étude d'optimisation des services d'incendie;
- Projet d'agrandissement du centre de triage de Tracadie;
- Projet d'amélioration de l'Aéroport de la Péninsule;
- Mise en place des recommandations relatives à la Planification régionale des infrastructures et des programmes sportifs et de loisir;
- Augmenter les efforts en matière de formation et d'amélioration de l'environnement de travail
  - ✓ Mise en place d'une nouvelle politique des ressources humaines incluant une redéfinition des tâches des employés et amélioration de la structure administrative;
  - ✓ Formations pour les employés (gestion de la clientèle difficile, gestion des conflits)
  - ✓ Directeurs généraux des municipalités (Information sur les thématiques d'urbanisme et autres dossiers importants de la CSR)



# Annexe

## NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LOCALITÉ, VALEUR DES CONSTRUCTIONS ET LES SOMMES PERÇUES EN 2017

Localités membres	Nombre de permis	Valeur des constructions	Sommes perçues
Bas-Caraquet	45	1 652 399 \$	9 855 \$
Bertrand	41	783 758 \$	5 120 \$
Caraquet	183	4 420 450 \$	32 190 \$
Grande-Anse	33	498 695 \$	3 540 \$
Lamèque	64	2 011 315 \$	11 920 \$
Le Goulet	41	527 825 \$	5 330 \$
Maisonnette	19	70 650 \$	1 345 \$
Neguac	69	2 203 504 \$	15 335 \$
Paquetville	23	873 237 \$	5 870 \$
Shippagan	95	11 244 553 \$	61 055 \$
Saint-Isidore	24	9 194 521 \$	6 225 \$
Saint-Léolin	14	185 550 \$	1 310 \$
Ste-Marie St-Raphaël	43	220 504 \$	2 160 \$
Tracadie	502	16 572 151 \$	43 739 \$
<b>Total municipal</b>	<b>1 196</b>	<b>50 459 112 \$</b>	<b>204 994 \$</b>
<b>Total DSL</b>	<b>560</b>	<b>10 834 874 \$</b>	<b>54 500 \$</b>
<b>Grand total</b>	<b>1 756</b>	<b>61 293 986 \$</b>	<b>259 494 \$</b>

## NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LOCALITÉ ENTRE 2014 ET 2017

Localités membres	Nombre de permis 2014	Nombre de permis 2015	Nombre de permis 2016	Nombre de permis 2017
Bas-Caraquet	37	38	53	45
Bertrand	23	45	35	41
Caraquet	133	201	156	183
Grande-Anse	14	40	23	33
Lamèque	27	37	43	64
Le Goulet	21	26	24	41
Maisonnette	21	31	30	19
Neguac	53	36	60	69
Paquetville	19	33	25	23
Shippagan	50	65	59	95
Saint-Isidore	24	25	33	24
Saint-Léolin	10	20	24	14
Ste-Marie St-Raphaël	20	22	20	43
Tracadie	103	493	526	502
<b>Total municipal</b>	<b>555</b>	<b>1 112</b>	<b>1 111</b>	<b>1 196</b>
<b>Total DSL</b>	<b>505</b>	<b>526</b>	<b>529</b>	<b>560</b>
<b>Grand total</b>	<b>1060</b>	<b>1 638</b>	<b>1 640</b>	<b>1 756</b>

## NOMBRE DE DÉROGATIONS TRAITÉES PAR LE CRP/INTERNE PAR MUNICIPALITÉS/DSL de 2015 à 2017

Localités membres	Nombre de dérogations de zonage/lotissement 2015	Nombre de dérogation de zonage/lotissement 2016	Nombre de dérogation de zonage/lotissement 2017
Bas-Caraquet	7	6	4
Bertrand	7	3	3
Caraquet	21	18	18
Grande-Anse	5	2	1
Lamèque	6	6	9
Le Goulet	4	2	2
Maisonnette	5	3	0
Neguac	1	7	9
Paquetville	5	3	1
Sainte-Marie-St-Raphaël	-	1	1
Saint-Isidore	3	3	1
Saint-Léolin	2	1	2
Shippagan	14	5	8
Tracadie	29	24	26
DSL	8	17	9
<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>101</b>	<b>94</b>

## VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION EN 2017

Localités membres	Résidentiel	Commercial et Industriel	Institutionnel	Récréatif et naturel	TOTAL Valeur
Bas-Caraquet	912 535 \$	694 464 \$	40 000 \$	5 400 \$	1 652 399 \$
Bertrand	736 370 \$	13 500 \$	1 888 \$	32 000 \$	783 758 \$
Caraquet	2 808 568 \$	552 210 \$	656 333 \$	403 339 \$	4 420 450 \$
Grande-Anse	302 875 \$	5 270 \$	65 550 \$	125 000 \$	498 695 \$
Lamèque	1 077 790 \$	131 600 \$	801 925 \$	0 \$	2 011 315 \$
Le Goulet	527 825 \$	0 \$	0 \$	0 \$	527 825 \$
Maisonnette	53 250 \$	10 000 \$	1 500 \$	5 900 \$	70 650 \$
Neguac	884 550 \$	759 420 \$	539 484 \$	20 050 \$	2 203 504 \$
Paquetville	132 400 \$	219 950 \$	520 887 \$	0 \$	873 237 \$
Sainte-Marie-St-Raphaël	165 004 \$	36 500 \$	19 000 \$	0 \$	220 504 \$
Saint-Isidore	133 250 \$	9 007 000 \$	54 271 \$	0 \$	9 194 521 \$
Saint-Léolin	170 550 \$	15 000 \$	0 \$	0 \$	185 550 \$
Shippagan	2 032 653 \$	181 100 \$	9 027 800 \$	3 000 \$	11 244 553 \$
Tracadie	11 767 027 \$	2 339 236 \$	1 973 848 \$	492 040 \$	16 572 151 \$
DSL	8 816 109 \$	1 487 300 \$	47 785 \$	483 680 \$	10 834 874 \$
<b>Total</b>	<b>30 520 756 \$</b>	<b>15 452 550 \$</b>	<b>13 750 271 \$</b>	<b>1 570 409 \$</b>	<b>61 293 986 \$</b>



## PRÉSENCE DES MEMBRES AUX RÉUNIONS DU CRP EN 2017

	20-janv	17-fev	16-mars	20-avr	18-mai	15-juin	20-juil	17-août	24 août	21-sept	19-oct	16-nov	14-déc
 présent													
 absent													
 pas membre													
<b>MEMBRES</b>													
Beattie, Edmond	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Doiron, Jean-Claude, p	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Godin, Yvon													X
Paulin, Gaston	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Paulin, Réginald	X	X	X										
Robichaud, Jean-Paul	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X
Savoie, Benoit	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Thériault, Line	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX  
PÉNINSULE ACADIENNE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL  
ACCOUNTANTS

## BATHURST

1935, ave. St. Peter Avenue  
Suite 100  
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984  
Télec./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest  
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010  
Télec./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne au 31 décembre 2017, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

*EPR - Bathurst / Péninsule*

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE**  
**COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
Le 29 mai 2018

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

4

	<b>Budget</b>		
	<b>Non-audités</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>(Note 15)</b>	<b>Actuel</b>	<b>Actuel</b>
<b>REVENUS</b>			
Vente services	1 205 900	\$ 1 331 059	\$ 1 149 773
Frais facturés aux membres	4 315 072	4 069 066	3 650 024
Autres revenus	-	141 607	143 348
Intérêts	-	806	185
	<b>5 520 972</b>	<b>5 542 538</b>	<b>4 943 330</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration	1 254 308	1 456 402	1 050 326
Services financiers	102 011	83 822	82 668
Gouvernance	42 350	48 907	53 520
Aménagement régional	-	-	19 650
Planification des infrastructures régionales	-	-	11 743
Services de planification et d'inspection des bâtiments	729 692	773 118	784 847
Services de gestion des déchets solides	3 159 513	3 366 737	3 190 884
	<b>5 287 874</b>	<b>5 728 986</b>	<b>5 193 638</b>
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE (note 12)	233 098	\$ (186 448)	(250 308)
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		718 110	968 418
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE</b>		<b>531 662</b>	<b>\$ 718 110</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

5

	2017	2016
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 3)	1 300 \$	196 017 \$
Débiteurs		
- Général	1 207 468	1 199 210
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	131 913	62 291
- Province du Nouveau-Brunswick	87 583	106 098
	1 428 264	1 563 616
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire	42 329	-
Emprunt bancaire (note 5)	400 000	-
Créditeurs et charges à payer	345 357	408 885
Produits reportés	33 462	-
Dette à long terme (note 7)	1 977 130	2 201 000
	2 798 278	2 609 885
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(1 370 014)</b>	<b>(1 046 269)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 11)	3 084 729	2 852 531
Amortissement cumulé	1 242 528	1 168 981
	1 842 201	1 683 550
Frais payés d'avance	59 475	80 829
	1 901 676	1 764 379
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>531 662 \$</b>	<b>718 110 \$</b>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Administrateur : \_\_\_\_\_

Administrateur : \_\_\_\_\_

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

6

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Excédent (déficit) pour l'année	(186 448) \$	(250 308) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(232 198)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	73 548	115 783
	(345 098)	(134 525)
Acquisition de charges payées d'avance	(59 476)	(80 829)
Utilisation des charges payées d'avance	80 829	-
	(323 745)	(215 354)
Augmentation de la dette nette	(323 745)	(215 354)
Dettes nettes au début de l'exercice	(1 046 269)	(830 915)
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(1 370 014) \$</b>	<b>(1 046 269) \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

7

	2017	2016
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>		
Excédent (déficit) pour l'exercice	(186 448) \$	(250 308) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	73 548	115 783
Débiteur - Général	10 258	412 199
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(69 622)	(19 256)
Créditeurs et frais courus	(63 530)	(88 009)
Revenus différés	33 462	-
Utilisation (acquisition) des frais payés d'avance	21 354	(80 829)
	(180 978)	89 580
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(232 198)	-
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à demande	400 000	-
Dette à long terme	240 130	172 000
Remboursement de la dette à long terme	(464 000)	(289 000)
	176 130	(117 000)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(237 046)</b>	<b>(27 420)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice</b>	<b>196 017</b>	<b>223 437</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice</b>	<b>(41 029) \$</b>	<b>196 017 \$</b>
<b>Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie :</b>		
Encaisse	1 300 \$	196 017 \$
Découvert bancaire	(42 329)	-
	<b>(41 029) \$</b>	<b>196 017 \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



## **1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, qui regroupe le Service d'urbanisme et la Gestion des déchets solides, agit en tant qu'agent de prestation de services. Financée par les communautés membres, elle travaille pour celles-ci en visant la collaboration, la communication et la planification entre les 14 municipalités et les 51 districts de services locaux qu'elle dessert. La CSRPA est une des 12 Commissions de services régionaux provinciales mises sur pied suite au Plan d'action pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick dévoilé en 2011.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides et de la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

### Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

### Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 16 novembre 2016.

### Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

### Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs général, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, de créditeurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins et les découverts bancaires.

### Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Asphalte	15 années
Bâtiments	20-30 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Meubles, matériel et logiciels	5 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services sont fournis par les départements suivants :

Services collaboratifs

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services d'aménagement local

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

**3. ENCAISSE**

	2017	2016
Encaisse - affectée	305 014 \$	395 375 \$
Encaisse - non affectée	(346 043)	(199 358)
	<b>(41 029) \$</b>	<b>196 017 \$</b>

**4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	2017	2016
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	131 913 \$	62 291 \$

**5. EMPRUNT BANCAIRE**

La Commission dispose d'une marge de crédit autorisée de 961 626 \$, au taux préférentiel de 3,20 %, dont un montant de 561 626 \$ est inutilisé au 31 décembre 2017.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**6. PART DU FONDS D'ÉDUCATION**

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne détient une part du fonds d'éducation pour la mise en oeuvre de divers programmes d'éducation pour la population de leur région qui est géré par la Commission de services régionaux Chaleur. Ce fonds fut créé en 1995 selon l'Accord de service d'enfouissement sanitaire et ce fonds d'éducation est divisé entre les quatre commissions du nord-est. La portion de ce fonds qui revient à la Commission de services régionaux Péninsule acadienne s'éleve à un montant de 34 030 \$ au 31 décembre 2017 (71 000 \$ au 31 décembre 2016).

**7. DETTE À LONG TERME**

	2017	2016
<hr/>		
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Dérenture :		
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-48.	999 000	\$ 1 051 000
Série de 0,95 % à 1,80 %, échéant en 2020, BM-48.	738 000	978 000
Série de 1,20 % à 2,25 %, échéant en 2024, BQ-42.	180 000	-
UNI Coopération financière		
Prêt à demande, portant intérêts au taux préférentiel de 2,70 %, échéant en décembre 2017.	-	172 000
Prêt à terme, portant intérêts au taux annuel de 3,20 %, échéant en décembre 2018.	60 130	-
	<hr/>	<hr/>
	<b>1 977 130</b>	<b>\$ 2 201 000</b>
		<b>\$</b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018	379 130	\$
2019	324 000	\$
2020	330 000	\$
2021	83 000	\$
2022	84 000	\$

---

**8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS**

La Commission offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour les employés à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 15 jours par année. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 150 heures de congés de maladie à l'exception de la direction qui peut accumuler un maximum de 800 heures.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était 133 235 \$ au 31 décembre 2016 et 135 523 \$ au 31 décembre 2017.

## 9. ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée par contrat jusqu'en janvier 2020 pour la collecte des ordures ménagères, jusqu'au 31 décembre 2019 pour le recyclage avec la CSRIE et jusqu'au 31 décembre 2023 pour le loyer. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 3 782 260 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2018	1 406 553 \$
2019	749 128 \$
2020	70 571 \$
2021	74 350 \$
2022	78 335 \$
Autres	82 458 \$

---

## 10. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

### Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Commission. En 2017, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

### Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Asphalte	Bâtiments	Machineries et équipements	Meubles, matériels et logiciels	Total 2017	Total 2016
<b>Coût:</b>							
Solde d'ouverture	285 339 \$	17 053 \$	1 698 872 \$	598 783 \$	252 484 \$	2 852 531 \$	2 852 531 \$
Ajouts : Additions	-	-	-	232 198	-	232 198	-
Solde de fermeture	285 339	17 053	1 698 872	830 981	252 484	3 084 729	2 852 531
<b>Amortissement accumulé :</b>							
Solde d'ouverture	-	11 617	310 988	594 180	252 196	1 168 981	1 053 199
Moins : Amortissement	-	1 136	56 629	15 494	288	73 547	115 782
Solde de fermeture	-	12 753	367 617	609 674	252 484	1 242 528	1 168 981
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>285 339 \$</b>	<b>4 300 \$</b>	<b>1 331 255 \$</b>	<b>221 307 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 842 201 \$</b>	<b>1 683 550 \$</b>
<b>Composé de :</b>							
Planification locale	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	288 \$
Site d'enfouissement	285 339	4 300	1 331 255	221 307	-	1 842 201	1 683 262
	<b>285 339 \$</b>	<b>4 300 \$</b>	<b>1 331 255 \$</b>	<b>221 307 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 842 201 \$</b>	<b>1 683 550 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**12. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE**

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	Immobilisations	Fonds de réserve générale Urbanisme	Déchets solides	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2017	(3 217) \$	9 545 \$	(192 776) \$	-	\$	-	(186 448) \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis							
Surplus d'avant dernière année	3 708	(22 270)	3 916	-	-	-	(14 646)
Transfert du fonds de réserve général							
- Au fonds de fonctionnement général	-	15 000	90 730	-	(15 000)	(90 730)	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(292 000)	-	-	-	(292 000)
Subvention pour remboursement de la dette	-	-	254 094	-	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	-	73 548	-	-	-	73 548
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2017	3 708	(7 270)	130 288	-	(15 000)	(90 730)	(233 098)
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2017</b>	<b>491 \$</b>	<b>2 275 \$</b>	<b>(62 488) \$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>(90 730) \$</b>	<b>(419 546) \$</b>

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Collaboration et planification	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	2017 Total	2016 Total
<b>REVENUS</b>					
Vente de services	-	120 \$	1 330 939 \$	1 331 059 \$	1 149 773 \$
Frais facturés aux membres	315 982	1 128 140	2 624 944	4 069 066	3 650 024
Autres revenus	24 688	59 625	57 294	141 607	143 348
Intérêts	-	23	783	806	185
	340 670	1 187 908	4 013 960	5 542 538	4 943 330
<b>DÉPENSES</b>					
Salaires et bénéfices	46 347	938 458	558 719	1 543 524	1 480 757
Biens et services	297 540	216 239	3 490 647	4 004 426	3 490 281
Amortissement	-	-	73 548	73 548	115 783
Intérêts - dette à long terme	-	-	58 619	58 619	63 083
Autres	-	23 666	25 203	48 869	43 734
	343 887	1 178 363	4 206 736	5 728 986	5 193 638
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	<b>(3 217) \$</b>	<b>9 545 \$</b>	<b>(192 776) \$</b>	<b>(186 448) \$</b>	<b>(250 308) \$</b>

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve générale		Fonds de réserve immobilisations	2017 Total	2016 Total
	Urbanisme	Déchets solides			
<b>ACTIFS</b>					
Encaisse	5 123 \$	157 154 \$	142 723 \$	305 000 \$	395 376 \$
Débiteurs	21	430	-	451	15 000
	5 144	157 584	142 723	305 451	410 376
<b>Excédent accumulé</b>	<b>5 144 \$</b>	<b>157 154 \$</b>	<b>142 723 \$</b>	<b>305 451 \$</b>	<b>410 376 \$</b>
<b>REVENUS</b>					
Transferts du fonds de fonctionnement	-	-	-	-	15 000 \$
Intérêts	23	602	181	806	185
	23	602	181 \$	806	15 185
<b>DÉPENSES</b>					
Transferts au fonds de fonctionnement	15 000	33 180	57 550	105 730	-
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>(14 977) \$</b>	<b>(32 578) \$</b>	<b>(57 369) \$</b>	<b>(104 924) \$</b>	<b>15 185 \$</b>

#### 14. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par l'administrateur Jules Haché appuyé par l'administrateur Paul-Aimé Mallet que 57 550 \$ sera transféré du fond de réserve en immobilisation au fonds de fonctionnement général.

Proposé par l'administrateur Conrad Godin, appuyé par l'administrateur Guy Cormier que 33 180 \$ sera transféré du fond de réserve de fonctionnement au fonds de fonctionnement général.

Proposé par le l'administrateur Luc Robichaud, appuyé par l'administrateur Conrad Godin que 15 000 \$ sera transféré du fonds de réserve de fonctionnement au fonds de fonctionnement général.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion du Conseil le 14 décembre 2017.

\_\_\_\_\_  
Oscar Roussel  
Trésorier,

Commission de services régionaux Péninsule acadienne

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Sceau municipal

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Collaboration et planification régionale	Planification locale	Déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>REVENUS</b>						
Ventes de services	-	\$ -	1 205 900	\$ -	-	1 205 900
Frais facturés aux membres	315 982	1 129 250	2 869 840	-	-	4 315 072
Surplus	3 708	-	3 916	-	(7 624)	-
	319 690	1 129 250	4 079 656	-	(7 624)	5 520 972
<b>DÉPENSES</b>						
Administration	311 220	96 440	96 440	-	(22 270)	481 830
Gouvernance	8 470	16 940	16 940	-	-	42 350
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	1 015 870	-	-	-	1 015 870
Services de gestion des déchets solides	-	-	3 572 265	73 548	-	3 645 813
Services financiers	-	-	376 000	-	(292 000)	84 000
Dette à long terme	-	-	18 011	-	-	18 011
Autres frais de financement	-	-	-	-	-	-
	319 690	1 129 250	4 079 656	73 548	(314 270)	5 287 874
<b>Excédent (déficit)</b>	-	\$ -	\$ -	<b>(73 548)</b>	<b>306 646</b>	<b>233 098</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**16. SUPPORT DES REVENUS**

	Budget Non audité	2017 Actuel	2016 Actuel
<b>VENTE DE SERVICES</b>			
Autres services de planification	-	\$ 120	\$ 180
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	1 105 500	1 152 017	1 061 065
Déchets de construction et de démolition	66 400	112 357	51 948
Matières recyclables	34 000	66 565	36 580
	<b>1 205 900</b>	<b>\$ 1 331 059</b>	<b>\$ 1 149 773</b>

**FRAIS FACTURÉS AUX MEMBRES**

Frais de collaboration et planification régionales	315 982	\$ 315 982	\$ 73 093
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	1 129 250	1 128 140	1 066 439
Frais de déversement	2 869 840	2 624 944	2 510 492
	<b>4 315 072</b>	<b>\$ 4 069 066</b>	<b>\$ 3 650 024</b>

**AUTRES REVENUS**

Autres - planification et développement	-	\$ 84 313	\$ 98 300
Autres - déchets solides	-	57 294	45 048
	<b>-</b>	<b>\$ 141 607</b>	<b>\$ 143 348</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**17. SUPPORT DES DÉPENSES**

	<b>Budget Non audité</b>	<b>2017 Actuel</b>	<b>2016 Actuel</b>
<b>ADMINISTRATION</b>			
Bureau du directeur général	182 100 \$	182 824 \$	172 487 \$
Gestion financière			
Audit externe	7 500	7 300	7 240
Autres			
Assurance responsabilité civile	8 000	7 915	7 526
Honoraires professionnels	1 000	-	12 776
Relations publiques	9 000	3 800	3 049
Dépenses de bureau	48 500	49 215	42 321
Services juridiques	248 000	283 895	-
	314 500	344 825	65 672
Administration - Planification locale			
Bureau de la planification locale	166 208	176 436	156 925
Assurance responsabilité civile	8 000	8 269	7 939
Honoraires professionnels	-	359	739
Relations publiques	5 000	6 662	5 173
Dépenses de bureau	82 700	92 688	92 499
Services juridiques	2 000	845	812
	263 908	285 259	264 087
Administration - Division des déchets solides			
Bureau de la Division des déchets solides	438 000	466 027	447 139
Assurance responsabilité civile	9 800	10 124	9 773
Honoraires professionnels	-	18 755	(1 540)
Relations publiques	11 000	37 592	32 931
Dépenses de bureau	27 500	102 309	52 537
Services juridiques	-	1 387	-
	486 300	636 194	540 840
	<b>1 254 308 \$</b>	<b>1 456 402 \$</b>	<b>1 050 326 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)**

	<b>Budget Non audité</b>	<b>2017 Actuel</b>	<b>2016 Actuel</b>
<b>SERVICES FINANCIERS</b>			
Intérêts et frais bancaires	18 011 \$	23 948 \$	19 080 \$
Intérêts sur la dette à long terme	84 000	58 619	63 083
Mauvaises créances	-	-	505
Coûts de financement	-	1 255	-
	<b>102 011 \$</b>	<b>83 822 \$</b>	<b>82 668 \$</b>
<b>GOVERNANCE</b>			
Honoraires	21 700 \$	29 747 \$	34 814 \$
Déplacements	7 000	8 810	10 231
Réunions	13 650	10 350	8 475
	<b>42 350 \$</b>	<b>48 907 \$</b>	<b>53 520 \$</b>
<b>SERVICES DE PLANIFICATION ET D'INSPECTION DES BÂTIMENTS</b>			
<b>Services de planification</b>			
Personnel	366 995 \$	349 181 \$	345 486 \$
Comité consultatif en planification	1 500	1 138	1 275
Amortissement	-	-	2 756
Autres dépenses	26 600	23 666	24 148
	<b>395 095</b>	<b>373 985</b>	<b>373 665</b>
<b>Services d'inspection</b>			
Personnel	315 597	320 147	305 201
Autres dépenses	19 000	78 986	105 981
	<b>334 597</b>	<b>399 133</b>	<b>411 182</b>
	<b>729 692 \$</b>	<b>773 118 \$</b>	<b>784 847 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)**

	<b>Budget</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>Non audité</b>	<b>Actuel</b>	<b>Actuel</b>
<hr/>			
SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES			
Station et bâtiment	51 300 \$	53 202 \$	51 860 \$
Machinerie et équipement	52 000	146 985	65 713
Opérations d'enfouissement	1 306 500	1 379 948	1 253 262
Station de transfert	2 000	1 799	865
Réacheminement des déchets	1 633 165	1 676 495	1 665 892
Compostage	11 000	19 221	10 945
Déchets domestiques dangereux	30 000	15 539	29 320
Amortissement	73 548	73 548	113 027
<hr/>			
	<b>3 159 513 \$</b>	<b>3 366 737 \$</b>	<b>3 190 884 \$</b>
<hr/>			





**CSR**  
Péninsule acadienne

220, boul. St-Pierre Ouest - Local 134  
Caraquet, N.-B. E1W 1A5  
506 727-7979 | [info@csrpa.ca](mailto:info@csrpa.ca) | [www.csrpa.ca](http://www.csrpa.ca)